

Parents après la séparation : séances d'information gratuites organisées par la Caf des Deux-Sèvres

La caisse d'Allocations familiales des Deux-Sèvres en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (Cidff), l'union départementale des associations familiales (UDAF) et l'association Intermède Nord 79 propose aux parents qui se séparent ou qui sont déjà séparés des séances d'information collectives "Parents après la séparation".

Ces rencontres, organisées tout au long de l'année 2022 sur l'ensemble du département, seront l'occasion d'aborder certaines questions que les parents séparés peuvent se poser :

- Quelle organisation pour chacun(e) ?
- Comment répondre au mieux aux besoins de mes enfants ?
- Quels sont les droits et les obligations de chacun(e) ?
- Où trouver de l'information, des conseils, un accompagnement près de chez moi ?

Les participants pourront échanger avec les professionnels présents à cette occasion (juriste, médiateur familial, travailleur social).

Un atelier pour enfants (à partir de 4 ans) sera animé en parallèle de la séance par une psychologue et une art-thérapeute autour de l'expression des enfants (peinture, collage, modelage, pastel ...).



Planning 2022 des séances **Parents après la séparation**

Jeudi 10 février 18h-20h	NIORT
Mardi 15 mars 18h-20h	BRESSUIRE
Jeudi 14 avril 18h-20h	ST MAIXENT
Samedi 14 mai 10h-12h	NIORT
Mardi 14 juin 18h-20h	THOUARS
Mardi 5 juillet 18h-20h	MELLE
Samedi 17 septembre 10h-12h	NIORT
Jeudi 13 octobre 18h-20h	PARTHENAY
Mardi 15 novembre 18h-20h	NIORT
Samedi 3 décembre 10h-12h	BRESSUIRE

51, route de Cherveux
TSA 37244
79060 NIORT cedex 9
Tél. : 3230
www.caf.fr

Contact presse :
Fanny DURAND
Chargée de communication
fanny.durand@caf.fr
06 09 92 97 04

Plus d'infos et inscriptions (obligatoires) par email : seances.pas@caf79.caf.fr
Séances organisées dans le respect des gestes barrières (port du masque et distanciation physique) et soumises à l'évolution de la situation sanitaire.